



## CONTRIBUTION CGT-SPECTACLE AU RAPPORT POUR LA DIVERSITE ...

Les professions du spectacle, du cinéma et de l'audiovisuel, de la culture en général, n'échappent pas au climat de xénophobie et de suspicion généralisée à l'égard des étrangers et des migrants plus particulièrement. Les discours d'extrême droite ont influencé graduellement les politiques menées par tous les gouvernements depuis ces dernières années avec plus ou moins de répression, plus ou moins d'amélioration (par exemple en 2012 sur le changement de titre « étudiant » vers « salarié ») dans un climat de méfiance insupportable. La politique de délivrance des visas pour les auteurs, artistes ou techniciens étrangers souhaitant répondre à une invitation ou une proposition de travail en France ou en Europe en est un exemple criant. C'est particulièrement le cas pour nos collègues venus d'Afrique ou déjà présents sur le territoire qu'une extrême difficulté à obtenir ou renouveler un titre de séjour est constatée.

Le lamentable débat sur l'inscription de la déchéance de nationalité dans la Constitution, heureusement évitée, est aussi une autre illustration de ce climat délétère. Il fait suite au malheureux abandon du projet présidentiel concernant le droit de vote des étrangers non ressortissants de l'Union européenne, dans un contexte où le passé historique de la France, en particulier avec ses anciennes colonies et quatre siècles d'esclavage, pèse encore très lourd sans avoir donné lieu à de sérieuses réparations.

Tout cela, les « difficiles » relations de jeunes d'origine étrangère avec la Police, le vécu des Français d'origine étrangère ainsi que les témoignages des étrangers résidants ou souhaitant venir en France est en contradiction avec les valeurs de notre république.

Il est de plus en plus urgent de renforcer l'ouverture de nos professions à tous les profils sociologiques issus de la diversité et de faire vivre de façon concrète nos valeurs républicaines. L'étude INED "Trajectoires et origines" montre que les discriminations sont plus fortes dans le travail que dans la vie privée, où la mixité progresse plus vite.

Non seulement nos professions ne sont pas épargnées par les discriminations mais nous pensons qu'elles sont amplifiées par deux phénomènes restreignant l'accès à nos secteurs. D'abord, la précarité, les crises à répétition provoquées par le Medef contre le régime d'assurance chômage des intermittents du spectacle, découragent encore plus fortement les citoyens issus de milieux modestes à se tourner vers nos professions. Ensuite, le coût des études favorise toujours de manière inadmissible une forte sélection sociale.

La formation initiale est pourtant devenue un passage obligé pour entrer dans la profession, qu'elle soit technique ou artistique. La profusion de formations privées, au-delà de la capacité d'absorption du secteur public, alimente le marché du travail en très grand nombre chaque année. La sélection sociale indirecte, induite par le coût de la vie et des logements, y compris pour des études dans les écoles publiques, constitue un obstacle à la diversité des professionnels, particulièrement pour les non franciliens. Les classes « prépas » du secteur privé pour accéder aux formations publiques sont un autre barrage. Tous ces phénomènes commencent seulement à être identifiés officiellement (cf. LCAP articles 3 et 5) et font obstacle globalement aux milieux modestes, dans lesquels sont plus souvent représentées les familles d'origine étrangère. Le summum est atteint par exemple dans les formations, toutes privées, donnant accès aux métiers de l'animation et des effets spéciaux.

Il conviendrait également d'étudier l'interaction entre discriminations selon l'origine et les discriminations à l'égard des femmes pour lesquelles une (trop) lente prise de conscience émerge. Les

méthodes d'études sur les disparités en défaveur des femmes pourraient dans certains cas servir de modèles à des études sur les discriminations à l'origine, notamment des études qualitatives par entretiens individuels. Il est rappelé que ces discriminations sont très fortes : 1/3 par exemple seulement de femmes parmi les artistes et techniciens intermittents, des carrières beaucoup plus courtes, le déficit des rôles pour les comédiennes de 50 ans...

En l'absence de données statistiques on ne peut que constater empiriquement un inégal accès à la culture, ainsi qu'une très inégale représentation des « non blancs » sur scène et à l'écran, avec pour effet un cantonnement aux petits rôles (au mieux aux seconds rôles) ainsi qu'aux rôles ethnologiquement spécifiés.

Une comédienne française d'origine étrangère, syndiquée au SFA, constate même un recul ces dernières années au théâtre, avec un retour conservateur à la notion d'emploi, alimenté par l'idée d'une sorte de « vraisemblance » liée à l'apparence physique. La scène théâtrale - lieu de l'imaginaire et de tous les possibles - ne peut-elle pas s'affranchir des modèles normatifs ambiants en s'interrogeant sur l'unicité de ce qu'elle donne à voir en matière de diversité ?

Un nouveau champ est à surveiller, celui des nouveaux modes de diffusion sur l'internet : il est possible que certaines expressions y soient plus diverses, mais les inégalités sociales et culturelles n'en seront certainement pas absentes, d'autant que les conditions d'exercice professionnel y sont très incertaines.

Un discours teinté de fausses promesses de liberté dispensé par certains centres de formation se développe aussi à l'intention des artistes de variété. Le faire-soi-même, que les outils numériques facilitent, amène les jeunes et moins jeunes artistes à exercer leur métier en dehors de toute régulation sociale. Cette pratique de plus en plus répandue est bien assumée surtout par des hommes blancs et de condition sociale suffisamment aisée pour y recourir. Rappelons que le secteur des musiques actuelles est peu représenté par les musiciennes, en dehors des artistes principaux (6 %).

La question se pose de façon similaire pour la diversité des auteurs, dans la musique, l'écriture, et tous les domaines de l'expression artistique en dehors de « niches » spécialisées, tendant parfois à la ghettoïsation : le rap et le hip hop pour la Seine-St-Denis, la musique classique pour les quartiers ultra-favorisés... Comme le dit un autre comédien syndiqué au SFA, ayant grandi dans la banlieue lilloise, de parents algériens : « je dois pouvoir jouer Molière si je veux, pas que des rôles d'arabes ! ».

Quelles pourraient être les bonnes pratiques de recrutement ? Dans la mesure où elles sont généralisables, on peut regarder l'expérience des auditions « en aveugle » dans les orchestres classiques, qui donnent de bons résultats en matière de réduction des discriminations.

Les expériences de « discrimination positive » suscitent beaucoup de débats, y compris parmi nos organisations, au départ totalement hostiles mais entrées en réflexion sur le sujet, devant l'accroissement des inégalités.

Nous sommes par exemple favorables à des expériences menées par les écoles de cinéma Femis ou Louis Lumière, inspirées au départ par l'idée de Science Po : des cours de sensibilisation à la possibilité de passer les concours de ces écoles sont dispensés dans des lycées de la périphérie des grandes villes pour diversifier le recrutement. A noter que le concours est le même pour tous les postulants, et l'interrogation récente sur la réalité de la diversification sur les prépas Science Po mérite d'être posée dans ce domaine également.

Les secteurs culturels font figure de milieux de grande ouverture, mais ne sont pas exempts de critique. On a très peu entendu tous ceux qui s'étaient mobilisés pour l'exception et la diversité culturelle quand il s'est agi d'impulser des initiatives en faveur des migrants. On attend avec

impatience des initiatives telles que celle de l'orchestre de Berlin offrant une représentation de musique symphonique aux migrants et à leurs soutiens. A la Philharmonie de Paris ?

Enfin notre syndicalisme n'est pas exempt de critiques : à l'image d'autres secteurs, et même si la CGT est plus représentative que d'autres des catégories populaires et/ou d'origine étrangère, il a tendance à être sur-représenté par des hommes malgré nos orientations inscrites de longue date pour l'égalité entre les femmes et les hommes avec peu de représentation de « non-blancs ». Nous devons mener une action plus volontariste pour rendre réellement universels nos engagements.

En résumé, voici nos propositions, du général au particulier :

- Contribuer à changer nos politiques de défiance envers les étrangers en de vraies politiques d'accueil, notamment pour nos collègues auteurs, artistes et techniciens étrangers en butte aux problèmes de visas et de titres de séjours, en s'appuyant sur la Convention Unesco pour la diversité culturelle (laquelle stipule que cette diversité s'appuie sur le fait de favoriser la libre circulation des œuvres et des créateurs) ;
- Encourager les solidarités envers les migrants y compris par des propositions culturelles, en plus des moyens de survie immédiate ;
- Débattre, y compris sous l'angle culturel, des histoires de l'esclavage occidental et oriental, de la colonisation et de l'immigration pour lutter contre la montée de la xénophobie, la propagation des idées d'extrême-droite et de l'enfermement communautariste ;
- Articuler la lutte pour la diversité avec la lutte pour l'égalité des droits femme/homme et celle contre les inégalités sociales, notamment contre la précarité de nos métiers ;
- Encourager l'enseignement artistique et culturel sur le temps scolaire et son inscription dans les programmes de l'éducation nationale ;
- Encourager la diversité dans les formations initiales et lutter contre la « privatisation » d'accès à nos métiers par la régulation du marché de la formation privé et l'encouragement des formations publiques ;
- Lutter contre les stéréotypes sur scène et à l'écran, en sensibilisant les diffuseurs, notamment à travers les cahiers des charges (obligations renforcées pour les radios et télédiffuseurs, contrôlées par le CSA...)
- Développer une campagne contre l'autocensure des auteurs et la censure insidieuse des décideurs ;
- Mener des études, avec les précautions nécessaires, dans nos secteurs et pour nos professions sur la base des méthodes employées par les auteurs de la recherche INED « Trajectoires et origines ».